

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 38 suppléants	<i>Conseillers présents : 82</i> <i>Dont suppléant(s) : 0</i> <i>Pouvoirs : 14</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 21</i> <i>Absent(s) : 5</i>
---	--	---

Date de convocation : 19 février 2019

Vote(s) pour : 96
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 25 février 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2019-02-25-CC-1 :

Formation d'ingénieur, soutien à un enjeu métropolitain du bassin industriel Nord Lorrain.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

CONSIDERANT que l'augmentation du nombre d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau formés sur le site messin est une ambition légitime et impérative, dans une logique de performance territoriale et de réponse directe aux besoins de développement de tout un bassin industriel,

CONSIDERANT que l'excellence technologique, combinée à l'identité Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés, constitue le cœur du projet métropolitain en matière de soutien à son écosystème scientifique, d'orientation vers les défis de l'industrie du futur et de l'Intelligence Artificielle,

MARQUE toute sa vigilance à voir aboutir les ambitions légitimes du territoire industriel Nord Lorrain et transfrontalier par la croissance des formations d'ingénieurs sur son campus technologique,

RAPPELLE les enjeux et exigences d'équilibre des territoires au sein du projet de l'Université de Lorraine, enjeux qui ont participé aux fondamentaux du soutien de Metz Métropole à la création de l'Université de Lorraine,

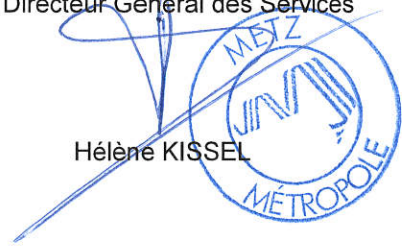
ATTEND des structures de gouvernance internes de l'Université que ces enjeux soient objectivement soutenus,

APPORTE tout son soutien à la création de l'Ecole d'ingénieur MISTA, à sa dimension européenne mais aussi au développement des Ecoles d'Ingénieur de Metz dans le cadre d'une réflexion métropolitaine engagée avec l'ENSAM, l'ENIM, CENTRALESUPELEC et l'ESITC,

APPORTE tout son soutien à l'avancée parallèle et stratégique du projet des sciences à Metz en s'attachant à la croissance et au rééquilibrage des moyens d'encadrement et de fonctionnement entre les deux grands sites de l'Université de Lorraine.

Pour extrait conforme
Metz, le 26 février 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte
057-200039865-20190225-02-2019-DC1-DE

Numéro de l'acte : 02-2019-DC1
Date de décision : lundi 25 février 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Formation d'ingénieur, soutien à un enjeu métropolitain du bassin industriel Nord Lorrain
Classification : 8.1 - Enseignement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 27/02/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190225-02-2019-DC1-DE
Document principal : 99_DE-ERDP1.pdf

Historique :

26/02/19 13:42	En cours de création	
26/02/19 13:44	En préparation	Catherine DELLES
27/02/19 08:28	Reçu	Catherine DELLES
27/02/19 08:29	En cours de transmission	
27/02/19 08:30	Transmis en Préfecture	
27/02/19 08:33	Accusé de réception reçu	